

Andréas Papandréou, La position du P.A.S.O.K.

Légende: Dans la revue fédéraliste L'Europe en formation, Andréas Papandréou, président du parti socialiste grec PASOK, dresse un tableau noir de l'agriculture et de l'économie grecques suite à l'adhésion du pays aux Communautés européennes et demande que le peuple hellénique puisse se prononcer dans un référendum sur cette adhésion.

Source: L'Europe en formation. Août-Octobre 1979, n° 233 (numéro spécial). Nice.

Copyright: (c) L'Europe en formation

URL: http://www.cvce.eu/obj/andreas_papandreou_la_position_du_p_a_s_o_k-fr-8ff7aa1d-f3a9-4c6a-a061-33f55a29688a.html

Date de dernière mise à jour: 04/09/2012

La position du P.A.S.O.K.

par Andreas Papandreou
député, président du P.A.S.O.K.

L'adhésion de la Grèce, petit pays économiquement faible, à une entité d'intérêts dominée par le grand capital nord-européen et les sociétés multinationales, ne peut que conduire à la perte du contrôle national sur le processus de développement économique, social et politique. Le premier ministre hollandais, lors de ses récentes déclarations, nous a clairement signalé que «les intérêts nationaux immédiats devraient jusqu'à un certain point, se conformer à ceux de la Communauté». Bien entendu, personne ne peut nous garantir l'existence d'une ligne de partage nette entre intérêts nationaux et intérêts communautaires. Mais le plus important, c'est que les procédures elles-mêmes et les mécanismes de prise de décision dans la Communauté favorisent exclusivement les pays membres puissants.

D'autre part, l'affirmation du gouvernement hellénique selon laquelle nous adhérons à la Communauté en tant que membre à part entière et ayant la possibilité d'influencer les décisions importantes, ne peut avoir aucune valeur pratique. Il est clair que les décisions sont uniquement prises par les grands pays de la Communauté avec, pour seul mobile, de faire passer en priorité leurs propres intérêts. Comme il nous l'a été prouvé par l'histoire récente de la Communauté, les grands pays peuvent se permettre de dévier des procédures existantes, ce qui ne pourrait en aucun cas être le fait d'un petit pays comme la Grèce.

L'adhésion va marquer inéluctablement une restriction dans l'application d'un plan national, puisque notre pays fera partie d'une grande région dont le sort serait lié aux décisions souveraines que prendrait le directoire économique de Bruxelles. Nous ne devrions tout de même pas oublier que la C.E.E. représente, en fait, l'expression économique de la même coalition des forces qui constituent l'O.T.A.N. sur le plan politico-militaire. Il est par conséquent logiquement inadmissible de considérer, comme le font certains esprits romantiques, que l'adhésion à la C.E.E. pourrait marquer aussi la libération du pays de l'influence dominante des États-Unis. Il serait temps de constater que l'évolution parallèle de la C.E.E. et de l'O.T.A.N. exprime, en dernier lieu, le point de départ d'une stratégie provenant d'un centre de décisions unique où les États-Unis jouent un rôle déterminant.

En ce qui concerne notre pays, l'identification de facto entre la C.E.E. et l'O.T.A.N. a une importance particulière. Il nous est en effet difficile de croire que ces mêmes personnes, lors de leur décision en tant que membres de l'O.T.A.N., peuvent adopter des positions qui iraient à l'encontre de notre indépendance et de notre souveraineté nationale (exemple récent: les propositions du chef des forces alliées de l'O.T.A.N. visant à priver la Grèce du contrôle de l'espace aérien du plateau égéen au bénéfice d'un contrôle étranger) et qu'elles prendraient au sein de la C.E.E. des positions en faveur de notre pays, surtout lorsque de telles décisions seraient contraires aux intérêts stratégiques de l'alliance atlantique.

L'affirmation du premier ministre que l'adhésion de la Grèce à la C.E.E. renforcera son indépendance nationale et que le seul fait de sa présence dans la Communauté pourrait éliminer tout danger venant de l'extérieur, est, pour le moins qu'on puisse dire, paradoxale. Il est clair que le premier ministre a une toute autre conception que nous de la notion d'indépendance nationale, puisque il n'admet même pas que la concession essentielle aux tiers du droit de décision sur tous les intérêts nationaux, tant économiques que sociaux, minerait sérieusement notre indépendance nationale et en aucun cas ne pourrait la renforcer.

Le problème crucial du pays est d'éliminer les faiblesses de ses structures économiques, de dépasser le caractère périphérique et extraverti de son économie et d'assurer un développement national autonome. La condition préalable pour atteindre ce but serait la réalisation d'un plan national d'investissements, sans lequel le relèvement du niveau de vie du peuple grec serait irréalisable. L'adhésion à la C.E.E., en limitant la programmation nationale, détruit cette condition essentielle et rend encore plus difficile la solution des problèmes économiques du pays.

Le gouvernement grec semble considérer que l'adhésion à la C.E.E. va créer, presque automatiquement, les conditions nécessaires pour le développement du pays et n'arrête pas de vanter les mécanismes de

développement régional de la Communauté, qui ont pour objectif l'élimination des disparités régionales et le renforcement des régions sous-développées. Cette argumentation est loin d'être convaincante, car les problèmes de développement régional n'occupent dans la Communauté qu'une place très marginale.

L'histoire de la Communauté nous prouve que la fameuse politique régionale n'est qu'un mythe. L'exemple le plus frappant en est l'Italie qui, depuis vingt ans dans la Communauté, continue à constituer une des sources de la main-d'œuvre bon marché pour les autres partenaires riches de la C.E.E. Même le revenu par tête pour l'ensemble de l'Italie en tant que pourcentage du revenu relatif de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas, a diminué essentiellement pendant la période précitée. Les rapports officiels de la C.E.E. révèlent que les avantages économiques tirés de la politique agricole commune se sont finalement établis aux dépens des régions à structure faible. Les statistiques confirment l'aggravation des distorsions régionales non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi entre les régions d'un même pays, fait qui prouve, encore une fois, que la C.E.E. favorise les régions développées au détriment des régions sous-développées. Comment pourrait-on sérieusement soutenir que les problèmes économiques grecs trouveraient, automatiquement, leur solution dans un tel cadre institutionnel ?

Il est inutile de se lancer dans des considérations détaillées quant aux répercussions de l'adhésion aux différents secteurs de l'économie grecque. Toutefois, il est incontestable que la situation aussi bien de l'agriculture que de l'industrie va considérablement s'aggraver après l'adhésion. La première conséquence pour l'agriculture grecque serait l'adaptation forcée de ses structures aux intérêts des partenaires communautaires. Déjà, la politique annoncée par le ministère de l'agriculture démontre que, dorénavant, le seul critère important sera la complémentarité de la production hellénique par rapport à celle de la Communauté, de telle façon que les intérêts des pays concurrents ayant les mêmes productions que la Grèce ne soient pas touchés. Mais le plus important est que la faible productivité de l'agriculture hellénique par rapport à celle des autres pays de la C.E.E., ainsi que les structures de la politique agricole commune et le système des prix qu'elle met en œuvre vont, à coup sûr, favoriser la naissance d'un capitalisme agricole, à savoir la concentration des cultures sur de grandes surfaces agricoles. La conséquence en serait la disparition des petites et moyennes exploitations agricoles. Une telle évolution provoquerait fatalement soit la prolétarianisation d'un grand nombre d'agriculteurs des petites et moyennes exploitations et leur transformation en ouvriers agricoles, soit le transfert d'une main d'œuvre agricole excédentaire vers d'autres activités, concentrées notamment dans les grands centres urbains. Nous risquons enfin de voir une reprise de l'émigration vers les marchés de l'emploi de la Communauté, à condition toutefois que le problème des sept millions de chômeurs actuellement recensés dans les pays membres de la C.E.E. soit préalablement résolu... Cette évolution est facilement prévisible si l'on prend en considération la diminution spectaculaire de la population agricole dans la Communauté au cours des vingt dernières années.

Le gouvernement ne conteste pas ces faits, mais soutient que l'excédent de la population agricole sera absorbé par les branches d'activité qui seront créées par le développement du secteur industriel de notre pays. Mais une telle issue ne peut être plausible, car notre industrie serait, elle aussi, gravement atteinte par la concurrence communautaire, ainsi que par celle des pays tiers qui ont signé avec la Communauté des accords préférentiels qui leur permettent de vendre librement leurs produits en Grèce. D'autre part, l'argument essentiel, du gouvernement fondé sur l'existence d'un grand marché de 250 millions des consommateurs perd son poids du fait que, déjà, les produits industriels grecs circulent librement dans le marché communautaire; par conséquent, nous ne pouvons guère nous attendre à une amélioration de notre situation après l'adhésion. Enfin, la faible productivité des industries grecques, liée avec la liberté d'établissement des capitaux étrangers dans notre pays, vont provoquer soit la disparition, soit la fusion de la plupart d'entre elles. Par ailleurs, les investissements seront canalisés vers des secteurs qui intéressent le capital étranger avec, comme conséquence, la distorsion totale de la structure de l'industrie grecque. Les investissements étrangers, qui seront surtout des investissements d'intensification du capital, non seulement ne pourront contribuer à résoudre les problèmes d'emploi découlant des conséquences de l'adhésion dans le domaine de l'agriculture, mais aggraveront ces problèmes par une diminution de l'emploi dans le secteur secondaire. En ce qui nous concerne, il est incontestable que le processus qui sera appliqué en vue de l'adaptation forcée de l'économie grecque provoquera l'accroissement du chômage dont les principales victimes seront les agriculteurs et les travailleurs grecs.

L'opposition du P.A.S.O.K. à l'adhésion n'est pas dictée par un nationalisme stérile et un isolationnisme dont nous accusent nos adversaires. L'objectif fondamental de notre politique est de servir les intérêts réels du peuple hellénique. Notre ambition est de contribuer à la création de conditions favorables pour que notre pays échappe à la stagnation économique et que soit tracée la voie vers la conquête et la consolidation de la souveraineté populaire ainsi que vers l'émancipation sociale du travailleur grec. Nous aboutirons ainsi à des formes d'organisation et de participation sociales plus élaborées. Ce qui signifie tout d'abord que les Grecs devront prendre leur destinée en mains en contrôlant toute évolution en rapport avec l'avenir économique, social et politique du pays. L'acceptation de l'option d'une politique d'abandon national abolit la responsabilité grecque concernant l'avenir du pays en la déléguant à des centres de décision étrangers, qui ne peuvent correspondre aux idéaux politiques et nationaux et à la vision du changement socio-économique qui tiennent au cœur du peuple hellénique.

Le P.A.S.O.K., face à la politique suivie par la Nouvelle Démocratie à l'égard du problème de l'adhésion, oppose une politique de coopération multilatérale, sur un pied d'égalité, avec tous les pays de l'Europe — et pas seulement ceux de la C.E.E. — ainsi qu'avec tous les pays en voie de développement.

Pour conclure, nous voudrions souligner que le choix de la Nouvelle Démocratie n'engage pas — en ce qui nous concerne — l'avenir du pays. Ce choix, malgré son importance et le risque d'influencer profondément tous les secteurs de notre vie économique, a été fait sans aucune information objective préalable et sans l'approbation du peuple grec. Le P.A.S.O.K., quand il viendra au pouvoir, a l'intention de demander au peuple hellénique de se prononcer — après avoir été pleinement informé — par un libre référendum sur l'adhésion du pays à la Communauté européenne.

Andreas Papandreou.